

# Compte-rendu

## Réunion RN Massif des Aiguilles Rouges

### Evaluation du plan de gestion des RN du massif des Aiguilles Rouges

### Animation - tourisme

14/05/2019

#### Présents

Bayou Michèle (Office du tourisme de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc)  
Bruneau Alex (animateur nature, CCVCMB)  
Chaboud Julie (responsable du service espaces naturels, CCVCMB)  
Delomez Laurent (Garde RNMAR, Asters-CEN74)  
Deshayes Jean-François (élu municipal, commune de Vallorcine)  
Dunand Xavier (Président de l'ARNAR et accompagnateur en montagne labellisé)  
Georget Cécile (responsable du service Réserves Naturelles, Asters-CEN74)  
Guitteny Marion (Conservatrice RNMAR, Asters-CEN74)  
Henry-Amar Emmanuelle (responsable service sentiers, CCVCMB)  
Pérol Yves (élu municipal, commune des Houches)

La séance débute par une présentation de l'état d'avancement de l'évaluation, puis des généralités sur le plan de gestion, avant de détailler les 20 actions du plan de gestion liées à la thématique. Ce compte-rendu synthétise les échanges. Les actions qui n'ont pas fait l'objet de discussions ne sont pas détaillées ici (cf diaporama)

#### Actions liées à la gestion de la fréquentation et à la sensibilisation des acteurs

- **Sensibiliser les pêcheurs de montagne à l'environnement**

Evaluation : moyen

Le plan de gestion prévoit de sensibiliser les pêcheurs lors des tournées de surveillance et que la réglementation des RN soit inscrite dans le guide pêche. Ces informations ne sont plus détaillées dans le guide pêche depuis au moins 3 ans (guide réédité chaque année). Cela a été demandé à la réunion thématique lacs, cours d'eau et zones humides.

Les pêcheurs sont peu nombreux, essentiellement locaux et présents en particulier sur les lacs Cornu et du Brévent. Le lac du col des Montets est davantage fréquenté, mais les problématiques sont différentes du fait de l'altitude du lac et de son accessibilité. La réglementation sur la pêche s'applique en réserve naturelle et les pêcheurs doivent avoir sur eux leur carte de pêche. Des discussions ont lieu actuellement avec les services de l'état au sujet de l'alevinage des lacs de montagne.

La baignade dans les lacs est également abordée. En été, de plus en plus de personnes se baignent, du fait des températures élevées. Cette activité n'est pas interdite aujourd'hui, mais un arrêté préfectoral pourrait venir réglementer la pratique, après une concertation locale. Un arrêté municipal

peut également l'interdire, mais les gardes ne sont pas compétents pour faire appliquer cette réglementation. Nous ne disposons pas d'éléments pour affirmer que cette pratique peut avoir un impact sur le milieu, mais les produits présents dans les crèmes solaires et la mise en suspension des sédiments peuvent avoir un impact. Par ailleurs, le suivi des lacs d'altitude se poursuit.

- **Agir sur le survol**

Evaluation : indéterminé

Le survol est interdit dans les réserves naturelles

Parapente/vol libre : un panneau d'information a été installé sur le site d'atterrissage du bois du Bouchet. Les personnes présentes n'en avaient pas connaissance, donc l'emplacement n'est peut-être pas le mieux adapté. Il est proposé que ce type d'information soit aussi installée sur les sites de décollage principaux, Planpraz en particulier et le plan de l'Aiguille. Les parapentistes sont une petite communauté de pratiquants, davantage sensibilisées que les utilisateurs de drone.

Drones : les utilisateurs sont nombreux, un essor très important a eu lieu ces dernières années. De nombreux constats d'infraction, mais la pratique tend à se stabiliser. Une procédure est en cours. Pour informer sur l'interdiction en réserve naturelle, des pictogrammes avec le logo d'un drone aux entrées de la RN ont été installés, des commentaires sont laissés en-dessous des vidéos postées sur internet (pour mentionner l'interdiction et demander le retrait de la vidéo). L'OHM a réalisé un clip sur les drones (risques liés à la sécurité). Sur Géoportail, il existe une carte des zones d'interdiction d'utilisation des drones. Au col des Montets, Alex Bruneau note environ 5 infractions par an. Il relaie l'interdiction sur ce site.

Plusieurs solutions sont proposées :

- Informer le personnel des OT de la vallée et leur donner les outils (carte géoportail notamment)
- Mettre de l'information au niveau des remontés mécaniques (drone et parapente)
- Proposer des articles pour le Dauphiné sur cette thématique. La durée moyenne de séjour dans la vallée étant de 2,7 jours, cela touchera surtout les locaux.

Indicateur : l'indicateur choisi est un indicateur de résultat (nombre d'infractions de survol), alors que les autres indicateurs sont des indicateurs de réalisation. Il est donc proposé d'harmoniser cela en choisissant un autre indicateur. L'indicateur serait donc « diffusion d'informations », et l'évaluation serait bonne, puisque les actions prévues dans le plan de gestion ont été réalisées (diffusion d'information auprès des associations de vol libre, des héliports et aérodromes)

- **Former des relais locaux à la spécificité des réserves naturelles**

Evaluation : Indéterminé

L'indicateur choisi est le nombre de personnes formées, nombre qui n'a pas été relevé.

Les formations à destination du personnel des Offices de Tourisme ont eu lieu en 2014 et 2015. Il est proposé d'en organiser en juin 2019, sur deux demi-journées. Elles seraient couplées avec les informations sur les animations et l'accueil au col des Montets, données par Alex Bruneau.

Les formations à destination des stagiaires-animateurs du col des Montets (ARNAR) sont données par les gardes et sont fixées par Alex Bruneau.

Il est proposé à la compagnie du Mont Blanc une intervention des gardes des RN lors de la journée d'intégration du personnel, en décembre. Ces journées sont très denses, donc la compagnie du mont-blanc n'a pas donné suite aux propositions. Laure Desmaris intervient auprès du personnel sur les questions d'environnement.

La formation des ambassadeurs environnement de l'UTMB a lieu chaque année. Elle est réalisée dans le cadre d'une convention avec Asters. Les organisateurs des autres manifestations sportives n'ont pas de convention permettant d'organiser ce type de formation.

Il est évoqué la possibilité de mettre en place une formation obligatoire pour les professionnels souhaitant emmener un groupe dans les réserves naturelles. Cette idée semble difficile à mettre en place aujourd'hui, en termes de moyens humains, d'outils réglementaire et d'acceptation locale des professionnels, attachés au principe de liberté de circulation.

Des sorties à destination des élus et techniciens ont été organisées chaque année entre 2013 et 2017. Le nombre de participants n'étant pas toujours importants, elle n'a pas été reconduite en 2018. Ces personnes pourraient être invitées aux formations proposées aux offices de tourisme.

Une formation est proposée pour les accompagnateurs en montagne en lien avec le syndicat des accompagnateurs, qui aboutit à une labellisation « réserve naturelle ». Trois professionnels sont ainsi labellisés dans la vallée de Chamonix. Ils ont un lien privilégié avec le gestionnaire. Il est proposé de toucher plus largement les accompagnateurs de la vallée, mais sous une forme réduite. Les professionnels recherchant surtout une plus-value économique, certains ne se déplaceront pas pour ce type de formation. L'idéal serait de prévoir un temps sur les réserves naturelles lors du recyclage (obligatoire).

Daniel Rodrigues réalise des formations, avec un focus sur la faune et la sensibilité au dérangement, auprès des professionnels de la compagnie des guides.

- **Améliorer les pratiques sportives non réglementées par les décrets des réserves naturelles**

Evaluation : moyen

L'action prévoit de réaliser des interventions auprès des professionnels pour les sensibiliser. Les deux actions précédentes répondent à cet objectif.

Un arrêté préfectoral est prévu pour réglementer les pratiques sportives dans la réserve naturelle des Aiguilles Rouges. Un premier travail avec les services de l'État doit être réalisé, puis une concertation avec les acteurs sera organisée. Il pourrait traiter les sujets tels que la baignade, le VTT ou le bivouac.

- **Améliorer la gestion des refuges et des autres bâtiments en travaillant sur les transports multiples, les énergies renouvelables et sur les dispositifs d'assainissement**

Evaluation : bon

Le plan de gestion prévoit un accompagnement des gestionnaires et propriétaires vers une logique de gestion durable sur l'approvisionnement, l'énergie, l'assainissement et le traitement des déchets.

Asters a accompagné le projet de pico-centrale du refuge du lac blanc. Il n'y a pas eu d'autres projets sur la première période du plan de gestion, donc on peut se demander si l'évaluation n'est pas « moyenne ».

- **Poursuivre les échanges et la concertation avec les acteurs du territoire**

Evaluation : indéterminée

Une enquête a été réalisée pour évaluer cette action. Elle est distribuée aux personnes présentes et sera envoyée directement aux mairies.

## Mise en valeur pédagogique

- **Mettre en œuvre le plan d'aménagement du Col des Montets**

Evaluation : moyen

Cette action cible la rénovation du chalet du col des Montets comme lieu d'accueil du public pour l'éducation à l'environnement. La rénovation est en cours, avec le projet PITER Parcours porté par la communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc.

Le sens de cette action est soulevé, du fait que le chalet est en dehors de la réserve et qu'Asters n'est pas chargé de la mise en œuvre de cette action. En effet, cette action n'est pas portée par le gestionnaire, mais par la collectivité, en lien avec les acteurs, l'ARNAR en particulier. Le plan de gestion réalisé en 2013 et validé par les membres du comité consultatif ne cible pas uniquement les actions du gestionnaire, mais un ensemble d'actions à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs à long terme. Certaines actions se déroulent en dehors du périmètre stricte de la réserve lorsqu'elles sont en lien avec celle-ci.

- **Mettre en place un local d'accueil aux Houches**

Evaluation : moyen

Le descriptif de l'action est différent du titre, puisque l'action ne prévoit que la mise en place d'un point d'information sur les RN, avec la formation de relais locaux (OT). L'OT des Houches relaie des informations et dispose de plaquettes. Il prend les inscriptions pour les sorties. Des formations ont été organisées en 2014 et 2015. L'association des amis des Houches peut être un bon relai d'information.

- **Mettre en place un point d'accueil des Réserves Naturelles sur la commune de Vallorcine**

Evaluation : moyen

Le plan de gestion propose la création d'un local d'accueil à l'entrée du vallon de Bérard. Dans le cadre du projet de déplacement de la buvette, la commune prévoit de réaliser ce point d'info sur les RN. Il n'est actuellement pas créé, mais des informations sont relayées par l'Office du Tourisme. Une partie du personnel a pu suivre une formation en 2014 et 2015.

Sur ce point d'information, la présence de personnel n'est pas obligatoire.

- **Développer l'animation auprès des refuges**

Evaluation : moyen

Les contacts sont réguliers avec les gardiens des 3 refuges proche ou dans les RN des Aiguilles Rouges. Les plaquettes de présentation des réserves et des animations de l'été leur sont transmises. Des randonnées dans le cadre de la mise en valeur des ENS ont été organisées à proximité de certains refuges. Il n'y a pas eu d'autres animations. La CCVCMB explique le manque de moyens pour réaliser toutes les animations du plan de gestion, notamment auprès des refuges. L'état ne finance pas ces actions, donc Asters ne redistribue pas de financements dans le cadre de la convention de délégation de l'animation.

- **Veiller à la poursuite des actions scientifiques et d'animation au sommet du Brévent**

Evaluation : bon

La cabane du Brévent est ouverte en moyenne 9 semaines par an, avec présence d'animateurs. Il n'y a pas d'animations liées aux actions scientifiques. La CCVCMB précise que le projet Espaces Valléens prévoit la reconfiguration du site, pour une meilleur visibilité. Des informations pourraient être notamment transmises par la Compagnie du Mont-Blanc (sur les panneaux d'affichage, dans les cabines...). A partir de 2019, le temps de présence et d'ouverture sera réduit, mais des animations seront organisées chaque semaine.

- **Développer les dispositifs d'animation et de sensibilisation à la Flégère**

Evaluation : moyen

La Compagnie du Mont Blanc a mis en place une exposition appelée « Sensibles » sur la faune en hiver. Il n'y a pas eu d'animations ou maraudage sur ce site entre 2013 et 2017. L'hiver 2018-2019 (après la période évaluée), une personne en service civique à Asters à réalisé des animations sur le domaine du Brévent.

## Evaluation de l'objectif à long terme

L'objectif à long terme « Mise en valeur pédagogique des réserves naturelles du massif des Aiguilles Rouges » sera à évaluer à la fin du plan de gestion. Trois indicateurs sont proposés pour le moment :

- Le nombre d'animations totales (animations réserve naturelle, organisées par la CCVCMB, l'ARNAR ou Asters) : 63,4 par an en moyenne
- Le nombre de participants aux animations : indéterminé
- La diversité d'animations
- Il pourrait également être ajouté un indicateur pour évaluer l'emprise géographique des animations et des supports pédagogiques

## Récapitulatif de l'évaluation des actions

Intitulé	Evaluation	Priorités
Sensibiliser les pêcheurs de montagne à l'environnement	Moyen	2
Agir sur le survol	Bon	1
Développer le partenariat pour limiter le dérangement hivernal	Moyen	1
Entretien des sentiers, des pistes et du balisage directionnel	Bon	1
Former des relais locaux à la spécificité des réserves naturelles	Indéterminé	1
Améliorer les pratiques sportives non réglementées par les décrets des réserves naturelles	Moyen	1
Améliorer la gestion des refuges et des autres bâtiments en travaillant sur les transports multiples, les énergies renouvelables et sur les dispositifs d'assainissement	Moyen	3
Poursuivre les échanges et la concertation avec les acteurs du territoire	Bon	1
<b>Actions de mise en valeur pédagogique</b>		
Suivi et mise en œuvre de la convention avec la Communauté de commune de la Vallée de Chamonix	Bon	1
Evaluer le plan d'interprétation et mettre en place une nouvelle démarche	Mauvais	1
Mettre en œuvre le plan d'aménagement du Col des Montets	Moyen	1
Développer l'animation sur le site du Col des Montets	Bon	1
Mettre en place un local d'accueil aux Houches	Moyen	1
Mettre en place un point d'accueil des réserves naturelles sur la commune de Vallorcine	Moyen	1
Développer l'animation auprès des refuges	Moyen	2
Veiller à la poursuite des actions scientifiques et d'animation au sommet du Brévent	Bon	1
Développer les dispositifs d'animation et de sensibilisation à la Flégère	Moyen	1
<b>Actions d'amélioration des connaissances</b>		
Caractériser les activités socioéconomiques, sportives et de loisirs	Bon	1
Suivi de la fréquentation sur les réserves naturelles	Bon	1
Créer et animer un réseau d'observateurs naturalistes sur les réserves naturelles	Indéterminé	3

## Perspectives – actions animation et tourisme

Il est proposé de poursuivre le travail engagé sur les actions présentées et de mettre en place les actions suivantes sur la période 2019-2022 :

### Actions de gestion de la fréquentation et sensibilisation des acteurs

- Diffuser des informations sur l'interdiction des drones : Compagnie du MB, Offices de Tourisme, articles
- Diffuser des informations pour les parapentistes
- Proposer une formation pour le personnel des Offices de Tourisme sur deux demi-journées, dès juin 2019 puis chaque année ou tous les deux ans. Ouvrir plus largement ces formations, au personnel des mairies notamment
- Échanger davantage avec les accompagnateurs en montagne labellisés pour les tenir informés des actions menées en réserve
- Organiser des formations pour les accompagnateurs en montagne, plus courtes que la labellisation
- Mener une concertation avec les pratiquants et professionnels pour la définition de l'arrêté préfectoral
- Organiser une sortie élus et techniciens tous les deux ans, ou tous les ans en fonction des formations pour les Offices de Tourisme
- Concernant la proposition de nouvelle action pour améliorer l'information sur le site du Lac Blanc pour limiter les impacts, possibilité d'intégrer cela dans l'action sur le balisage réglementaire. Une concertation sera à mener au préalable, avec les principaux acteurs de ce site

### Actions de mise en valeur pédagogique

- Évaluer et actualiser le plan d'interprétation. Intégrer un plan de circulation été et hiver (Asters)
- Rénover le chalet du col des Montets et ses abords pour améliorer l'information et la sensibilisation : en cours, mais réalisation concrète sur la période 2019-2022 (CCVCMB)
- Organiser quelques animations dans ou à proximité des trois refuges (CCVCMB, Asters ponctuellement ?). Proposer un support pédagogique aux 3 gardiens de refuge (CCVCMB et Asters)
- Instaurer un programme d'animations au Brévent comprenant notamment de la vulgarisation scientifique (CCVCMB)
- Proposer du maraudage sur le site de la Flégère et plus globalement sur le domaine skiable Brévent-Flégère (Asters, CCVCMB ?)

### Proposition de modification d'actions :

- Action « mettre en place un local d'accueil aux Houches » => modification du titre par « mener des animations et diffuser de l'information sur les RN aux Houches ». Intégrer les animations sur la commune des Houches en lien avec la RN de Carlaveyron (CCVCMB). L'action prévoit déjà la formation du personnel des OT et la diffusion des informations RN

- Action « mettre en place un point d'accueil des RN et mener des animations à Vallorcine » Intégrer les animations sur la commune de Vallorcine (CCVCMB). L'action prévoit déjà la formation du personnel des OT et le point d'accueil du vallon de Bérard

**Nouvelle action :**

- Développer l'animation et la diffusion d'informations à la maison de village d'Argentière : CCVCMB et Asters. Les animations réalisées sur ce lieu n'étant pas actuellement prévues dans le plan de gestion

**Proposition pour 2019-2022**

Action créer et animer un réseau d'observateurs naturalistes sur les RN : Il existe déjà un réseau d'observateur avec l'atlas du Mont Blanc, et CerVo en Haute Savoie. Il parait peu pertinent de créer un nouveau réseau, mais il peut être prévu d'organiser une journée de sciences participatives.